

Régime de retraite
des professeurs et professeures
de l'Université Laval

RAPPORT ANNUEL 2021



TABLE DES MATIÈRES

Message du président	3
Revue de la situation financière	5
Revue des rendements	6
Revue des placements	7
Revue de la gouvernance	8
Revue des services	13
Annexes	
A.1 Données financières	16
A.2 Statistiques démographiques	19
A.3 Ventilation des placements	21
A.4 Performance des placements	22
A.5 Équipe du Bureau de la retraite	24

2021 en quelques chiffres

2 165 M \$	ACTIF NET À LA FIN DE L'ANNÉE Progression de 28 % (+478 M\$) sur 5 ans
VA : 4,7 % SV : 7,5 %	RENDEMENTS NETS SUR LES PLACEMENTS, PAR VOLET VA : Moyenne de 7,5 % sur 5 ans SV : Moyenne de 8,7 % sur 5 ans
1 623	NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS ACTIFS ET EN RETRAITE AJOURNÉE 11 de moins qu'en 2016
1 685	NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS NON ACTIFS * 172 de plus qu'en 2016
VA : 100,1 % SV : 100,0 %	DEGRÉ DE CAPITALISATION DES DEUX VOLETS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (DERNIÈRE ÉVALUATION) Les volets sont à l'équilibre depuis 2015 et la sécurité du financement s'est accrue
VA : 33,5 M\$ SV : 64,8 M\$	NIVEAU DES RÉSERVES DES DEUX VOLETS En augmentation en 2021
39,7 M\$	COTISATIONS VERSÉES 20,1 M\$ par les participantes et participants, incluant les transferts 19,6 M\$ par l'Université
98,5 M\$	PRESTATIONS VERSÉES 96 % de ce montant = rentes aux retraitées, retraités et bénéficiaires

SV : Second volet (service depuis 2016)

VA : Volet antérieur (service avant 2016)

* À des fins de regroupement et de distinction des participantes et participants actifs, les participantes et participants non actifs regroupent les personnes à la retraite, les bénéficiaires qui reçoivent une prestation et ceux et celles en rente différée (ne sont plus participantes et participants actifs, mais ne reçoivent pas une rente).



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Je suis membre du Comité de retraite du RRPPUL depuis 2012 et président de ce comité depuis avril 2022. C'est à ce titre que j'ai le plaisir de rédiger ce message au rapport annuel de l'année 2021.

REMERCIEMENTS

Dans un premier temps, je tiens à remercier M. Marc J. Richard qui a terminé son mandat de président de ce comité en avril 2022. Marc a contribué à l'administration du Régime dès 2004 et a présidé ce comité depuis dix ans. Il a su mener à bon port les travaux du Comité de retraite à travers une période marquée par de nombreux événements.

Cette période a été marquée par la baisse structurelle des taux d'intérêt qui s'est poursuivie depuis la fin des années 1990, les fluctuations des marchés boursiers (notamment la crise financière de 2008), l'impact sur les engagements du Régime de l'amélioration de la longévité des retraités ainsi que la restructuration du RRPPUL ayant mené à la création du Second volet en 2016. Ces événements ont requis une attention soutenue du Comité de retraite pour veiller à la santé financière du Régime, dans un contexte d'équité intergénérationnelle envers ses participantes et participants et de respect des objectifs des parties responsables de son financement.

Par ailleurs, de nombreuses avancées ont eu lieu au cours des récentes années pour améliorer la gouvernance du Régime et du Bureau de la retraite, pour bonifier la Politique de placement et mettre sur pied la Politique de financement du Régime. Marc était présent pendant ces années fertiles en rebondissements. Au nom des membres du Comité de retraite, je le remercie pour sa contribution à la saine gestion du RRPPUL et lui souhaite une agréable retraite.

Je tiens également à remercier tous les membres du Comité de retraite pour leur dévouement et implication dans la saine administration du Régime en 2021.

Je ne saurais compléter ces remerciements sans souligner la contribution du personnel du Bureau de la retraite. Leur professionnalisme et leur dévouement à la qualité des services rendus aux participants sont de premier ordre.

UNE SAINTE POSITION FINANCIÈRE À LA FIN DE 2021

La santé financière du Régime est en bonne posture à la fin de 2021.

Malgré les incertitudes reliées à la COVID-19 et les fluctuations des rendements boursiers, les résultats observés en 2021 ont été supérieurs aux attentes. Une section ultérieure du rapport donne plus de détails sur les rendements observés durant l'année, alors que l'annexe A.4 donne les valeurs sur des périodes de 3, 5 ou 10 années.

Les rendements excédentaires ont notamment servi à abaisser les taux d'actualisation attendus pour l'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2021 : l'actuaire du Régime utilise un taux de 4,33 % pour actualiser les promesses de prestations du Volet antérieur et de 5,73 % pour le Second volet.

Le Régime maintient sa pleine capitalisation selon l'évaluation actuarielle complétée à cette date. Le bilan de solvabilité s'est également amélioré, étant donné la remontée des taux d'intérêt prescrits utilisés pour cet exercice.

Le financement du Régime se fait toujours dans le cadre convenu d'un taux de cotisation salariale de 9,6 % du salaire et d'un taux identique pour la partie patronale. Ce financement convenu permet d'affecter au Fonds de stabilisation une cotisation de stabilisation supérieure à la valeur minimale requise par la Loi. Les détails sur ces taux sont disponibles dans la revue de la situation financière de ce rapport.

MESSAGE DU PRÉSIDENT /suite

Les résultats observés au Second Volet ont également permis, selon les paramètres de la Politique de financement, d'annoncer une indexation conditionnelle de 100 % de l'indice de référence en date du 1^{er} janvier 2025, en sus des indexations déjà prévues pour 2023 et 2024. Rappelons que cet indice mesure la variation de l'inflation au Canada, limitée à 2 %. Les évaluations actuarielles subséquentes détermineront la capacité du Régime à procurer une indexation pour les années futures, selon l'évolution de la santé financière du Régime et le respect des paramètres de la Politique de financement visant à maintenir une équité intergénérationnelle.

En rétrospective, nous avons maintenu en 2021 les actions prises au cours des dernières années pour augmenter les marges de conservatisme dans le financement du Régime, toujours dans le cadre de la Politique de financement du Régime. Ceci nous place en bonne posture pour faire face aux défis des prochaines années.

UNE FIN D'ANNÉE À L'AUBE DE CHANGEMENTS


Après l'annonce de ces résultats encourageants pour 2021, on ne peut s'empêcher de constater l'ampleur des défis et événements qui colorent le début de l'année 2022.

Mentionnons les thèmes suivants :

- les répercussions de la pandémie COVID-19 et ses possibles cycles futurs ont des impacts significatifs sur l'économie et le comportement de la société, voire sur la longévité éventuelle de strates de la population;
- les tensions géopolitiques, notamment l'invasion de l'Ukraine, génèrent non seulement des traumatismes pour la population visée, mais ont aussi des répercussions sur les marchés mondiaux, les attentes de stabilité quant aux échanges commerciaux et le prix des matières premières, notamment le pétrole;
- la résurgence de l'inflation en 2021 et encore plus en 2022 est significative. Cet environnement économique est nouveau pour une partie de la population n'ayant connu depuis 30 ans que des taux oscillant autour de 2 %. Le réveil de ce dragon vient modifier les attentes quant aux taux d'intérêt, rendements attendus et augmentations de salaire. Ces paramètres pourraient affecter les prochaines évaluations actuarielles et les attentes des marchés. Pour le moment, bien que des experts prétendent que la remontée de l'inflation soit temporaire, une dose d'incertitude vient d'être ajoutée à l'équation;
- en toile de fond, l'évolution des changements climatiques demeure une préoccupation. Cela modifie le comportement des marchés financiers et aura des répercussions au cours des prochaines décennies. Comme mentionné à la revue des placements, le Comité de retraite compte bonifier sa Politique de placement à ce chapitre en conservant comme priorité sa responsabilité fiduciaire.

Les membres du Comité de retraite n'ont pas le contrôle sur le rendement futur des marchés. Nous savons déjà que le premier semestre de 2022 affiche des rendements négatifs. Nos conseillers nous confirment la pertinence des politiques de placement et de financement du Régime. Nous maintenons le cap en considération de l'horizon à long terme du RRPPUL. Les prochaines années seront sans doute affectées par des turbulences, mais nous continuerons à veiller au grain.

Le président du Comité de retraite,



Louis Adam

REVUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS 2021

1. Deux volets toujours pleinement provisionnés
2. Maintien de l'indexation des rentes et cotisations stables
3. Une solvabilité améliorée

	VA	SV
Degré de capitalisation au 31-12-2021	100,1 %	100,0 %
Degré de solvabilité au 31-12-2021	86,0 %	97,6 %

1. DEUX VOLETS TOUJOURS PLEINEMENT PROVISIONNÉS

Les deux tableaux suivants illustrent le niveau de capitalisation des deux volets du RRPPUL au 31 décembre 2021 avec le comparable de l'année précédente. Le degré de capitalisation (dernière ligne du tableau) indique que la valeur de l'actif est égale ou supérieure à la valeur du passif (valeur des engagements envers les participantes et participants). Les mécanismes établis dans la Politique de financement prévoient que les gains ou les pertes qui pourraient faire fluctuer la situation financière du Régime sont absorbés à l'intérieur de marges pour écarts défavorables dynamiques (VA) ou du Fonds de stabilisation (SV), ce qui permet de maintenir un niveau de capitalisation le plus près possible de 100 %.

Ces tableaux nous montrent également que chaque volet détient aussi une réserve (33,5 M\$ pour le VA et 64,8 M\$ pour le SV) qui pourrait servir lors d'années moins favorables. En utilisant la valeur totale de l'actif avec cette réserve, les degrés de capitalisation sont de 102 % pour le VA et de 130 % pour le SV. Les valeurs au 31 décembre 2021 du Second volet sont présentées avant la hausse de passif de 490 000 \$ résultant du coût de l'indexation accordée au 1^{er} janvier 2025. Cette indexation est octroyée en vertu de la Politique de financement, en fonction des résultats observés selon l'évaluation au 31 décembre 2021.

VA – Service avant 2016 (en milliers de dollars)			SV – Service depuis 2016 (en milliers de dollars)		
	31-12-2021	31-12-2020		31-12-2021	31-12-2020
Valeur marchande de l'actif	1 892 995	1 902 974	Valeur marchande de l'actif	268 664	214 275
Cotisations volontaires	-	-	Cotisations volontaires	3 335	2 776
<i>moins</i> Réserve	(33 471)	(32 002)	<i>moins</i> Fonds de stabilisation	(64 745)	(57 930)
Actif net	1 859 524	1 870 972	Actif net	207 254	159 121
Valeur actuarielle du passif			Valeur actuarielle du passif		
Participantes et participants actifs	654 292	688 165	Participantes et participants actifs	180 555	141 226
Retraités, retraités et bénéficiaires	1 180 773	1 160 803	Retraités, retraités et bénéficiaires	22 157	13 893
Rentes différées	17 957	19 940	Rentes différées	1 145	730
Prestations en suspens	5 461	1 007	Prestations en suspens	62	93
Cotisations volontaires	-	-	Cotisations volontaires	3 335	2 776
Passif total	1 858 483	1 869 915	Passif total	207 254	158 718
Excédent (déficit) actuariel	1 041	1 057	Excédent (déficit) actuariel	0	403
Degré de capitalisation	100,1 %	100,0 %	Degré de capitalisation	100,0 %	100,3 %

Par ailleurs, le rendement espéré à long terme de chaque volet est réduit d'une marge dynamique pour se donner plus de sécurité. Ainsi, l'atteinte de ce rendement moindre est suffisante pour assurer la pérennité du Régime. La valeur de ces marges est similaire à celles de 2020.

	2021		2020	
	Volet antérieur (VA)	Second volet (SV)	Volet antérieur (VA)	Second volet (SV)
Rendement espéré selon la Politique de placement	5,47 %	6,65 %	5,47 %	6,82 %
Marge ¹	1,14 %	0,92 %	1,12 %	0,87 %
Rendement permettant de maintenir le Régime à l'équilibre	4,33 %	5,73 %	4,35 %	5,95 %

¹ Dans le cas du Second volet, la marge comprend aussi une marge de maturité pour éviter les transferts intergénérationnels.

REVUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE /suite

2. MAINTIEN DE L'INDEXATION DES RENTES ET COTISATION STABLE

La Politique de financement mise en place il y a quelques années permet de mieux gérer les risques financiers du RRPPUL. En plus des réserves et des marges présentées à la section précédente, la Politique prévoit les modalités d'indexation des rentes du SV, indexation qui est conditionnelle à la santé financière du Régime et qui n'est garantie que pour les trois années suivant l'évaluation actuarielle. En vertu des résultats au 31 décembre 2021, une indexation de 100 % de l'IPC (IPC limité à 2 %) sera accordée au 1^{er} janvier 2025. Les taux applicables pour les rentes en paiement pour les trois prochaines années sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

TAUX D'INDEXATION DES RENTES DU SV

1 ^{er} janvier 2023	100 % de l'inflation
1 ^{er} janvier 2024	100 % de l'inflation
1 ^{er} janvier 2025	100 % de l'inflation

Par ailleurs, l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2021 a permis de valider à nouveau que les taux de cotisation des participantes et participants et de l'Employeur demeurent à l'intérieur du budget prévu. La cotisation fixée dans la Politique de financement (9,6 % Employeur et 9,6 % personnel) permet 1) d'assurer une stabilité des coûts, 2) d'octroyer de l'indexation aux rentes du SV, et 3) de constituer des réserves et des marges. Le tableau ci-dessous résume les taux de cotisation pour 2022 et 2023.

TAUX DE COTISATION ¹

	Cotisation salariale	Cotisation patronale
2022	9,6 % (dont 5,15 % au Fonds de stabilisation)	9,6 %
2023	9,6 % (dont 4,55 % au Fonds de stabilisation)	9,6 %

¹ Les taux sont connus d'avance, car la Loi prévoit un décalage d'un an pour l'application des taux de cotisation. Ainsi, l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2020 établit les taux de cotisation pour l'année 2022.

3. UNE SOLVABILITÉ AMÉLIORÉE

La solvabilité d'un régime de retraite repose sur un scénario de terminaison hypothétique. Il s'agit d'un calcul obligatoire qui doit être contenu dans une évaluation actuarielle et qui repose sur des hypothèses qui sont prescrites.

Dans les faits, la solvabilité n'impacte pas le niveau de financement du RRPPUL. Par contre, les participantes et participants qui demanderaient le remboursement de leurs droits (par exemple un départ avant la retraite) verraient ainsi la valeur payable réduite en proportion du degré de solvabilité de chacun des volets du Régime.

Le tableau ci-dessous présente le degré de solvabilité de chacun des volets au 31 décembre 2021 et de l'année précédente. L'augmentation constatée en 2021 s'explique par la hausse des taux d'intérêt et par une performance des placements plus élevée que prévue.

DEGRÉS DE SOLVABILITÉ

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Volet antérieur	86,0 %	81,4 %
Second volet	97,6 %	87,0 %



REVUE DES RENDEMENTS

FAITS SAILLANTS 2021

1. Rendements toujours au rendez-vous
2. Très grands écarts selon les marchés
3. Conjoncture économique particulière

	VA	SV
Hypothèse	4,33 %	5,73 %
Rendement net 2021	4,71 %	7,48 %

1. RENDEMENTS TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

La plupart des portefeuilles affichent des rendements positifs en 2021, sous réserve du portefeuille de titres à revenu fixe. Le rendement du SV, ayant peu d'investissement dans les titres à revenu fixe, est meilleur (7,48 % net) que celui du VA, plus fortement pondéré dans les titres à revenu fixe (4,71 % net). Les rendements négatifs des titres à revenu fixe s'expliquent par une remontée des taux d'intérêt à la suite du creux historique atteint en mars 2020 lors de la crise liée à la pandémie.

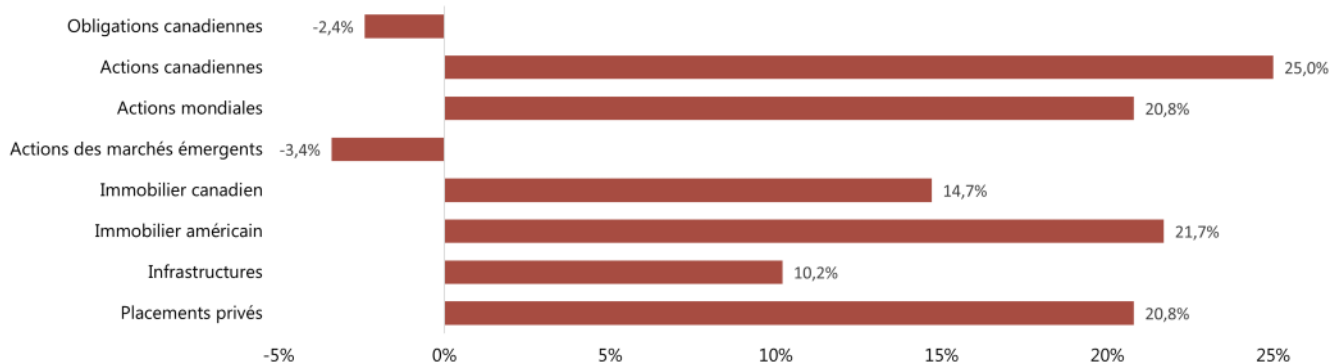
Sur des périodes plus longues de 3, 5 ou 10 ans, les résultats continuent d'être supérieurs aux objectifs de financement du Régime. Consultez l'annexe A.4 pour connaître le rendement 2021 de chacun des fonds du RRPPUL au 31 décembre 2021.

2. TRÈS GRANDS ÉCARTS SELON LES MARCHÉS

Tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous, il existe de grandes disparités de performance en 2021 entre les différentes classes d'actifs. Ce fut, généralement, une année exceptionnelle pour les actions ainsi que les placements alternatifs (immobilier, infrastructures et placements privés). L'exception concerne les actions des marchés émergents.

Du côté obligataire, la hausse des taux d'intérêt fut défavorable au point de générer des performances négatives. L'indice obligataire illustré ci-dessous représente le marché global des obligations canadiennes, mais les titres ayant une plus longue échéance ont connu des performances davantage négatives.

PERFORMANCE DES MARCHÉS EN 2021 ¹



¹ Selon les indices de référence usuels.

Consultez l'annexe A.3 pour connaître le détail de la répartition de l'actif du RRPPUL au 31 décembre 2021.

3. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE PARTICULIÈRE

Avec tous les moyens déployés en 2020 par les gouvernements et les banques centrales pour réduire les effets négatifs de la pandémie et du ralentissement économique, l'espérance d'une reprise s'est matérialisée à la fin de 2020 et en 2021.

Un nouvel enjeu émerge toutefois à la fin de l'année 2021 : une hausse marquée de l'inflation (l'offre étant insuffisante par rapport à la demande). L'incertitude quant à la virulence des différents variants de la COVID a également laissé place à beaucoup de volatilité dans les marchés.

REVUE DES PLACEMENTS

FAITS SAILLANTS 2021

1. Déploiement des portefeuilles alternatifs
2. Changement aux gestionnaires d'actions
3. Investissement responsable

Aucun changement n'a été apporté à la Politique de placement en 2021 malgré le contexte actuel et la forte volatilité. Les orientations à long terme formulées dans la Politique sont toujours d'actualité et le déploiement s'est poursuivi en 2021 (annexes A.3 et A.4). Le Comité assure une vigie annuelle de la Politique et en fait une révision complète à tous les 4-5 ans.

1. DÉPLOIEMENT DES PORTEFEUILLES ALTERNATIFS (IMMOBILIER, INFRASTRUCTURES, PLACEMENTS PRIVÉS)

L'achat de titres ou de participation dans les classes d'actifs non traditionnelles s'échelonne habituellement sur plusieurs années, ce qui contribue à une diversification accrue. L'année 2021 a permis de sélectionner de nouveaux gestionnaires dans chacune des trois classes d'actifs et ainsi continuer le déploiement adéquat des sommes dans ces créneaux. Le Bureau de la retraite a acquis beaucoup d'expertise dans les placements alternatifs au cours des dernières années. Quant au portefeuille de placements privés, sa valeur marchande est maintenant de plus de 191 M\$ (total du Fonds commun) et comprend 14 sous-fonds. Il s'agit d'un portefeuille en construction depuis plusieurs années qui réalise de belles performances. La liste complète des gestionnaires est disponible à l'annexe A.3. Mentionnons également que la baisse attendue des rendements liés à la COVID-19 (économie au ralenti, confinement, télétravail, etc.) ne s'est pas vraiment matérialisée pour les placements alternatifs.

2. CHANGEMENT AUX GESTIONNAIRES D' ACTIONS

Deux changements ont été effectués au niveau des gestionnaires d'actions pour finaliser les cibles de la Politique de placement.

Le portefeuille d'actions américaines à petite capitalisation a été remplacé par un portefeuille d'actions mondiales à petite capitalisation. L'objectif est d'élargir l'horizon de placement en laissant à la discrétion du gestionnaire de trouver les meilleurs titres de ce créneau sans se limiter au marché américain. Le gestionnaire retenu pour ce portefeuille est Wasatch, une firme américaine spécialisée dans ce créneau.

Répartition stratégique des placements

	VA	SV
Obligations	40 %	15 %
Actions	20 %	35 %
Alternatifs	40 %	50 %

Finalement, la composition du portefeuille d'actions mondiales à grande capitalisation a été complétée par l'ajout de deux gestionnaires dans ce créneau, Baillie Gifford (firme écossaise) et RBC Gestion mondiale d'actifs.

3. INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Depuis plus de 15 ans, les éléments liés à l'investissement responsable sont pris en compte dans la gestion de la caisse de retraite. La Politique de placement du RRPPUL comporte à cet égard une Politique d'investissement responsable qui s'articule autour des deux axes suivants :

- la gestion proactive des droits de vote;
- la sélection et le suivi des gestionnaires dans un contexte de facteurs ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Davantage d'investisseurs tiennent compte de la transition énergétique de l'économie qui se dirige de plus en plus vers des sources d'énergie renouvelable. Le Comité de retraite a le devoir fiduciaire de faire fructifier le patrimoine du RRPPUL, mais il est aussi sensible aux enjeux que cette transition amènera dans le futur.

Un groupe de travail a été formé en 2021, composé de membres des quatre comités de retraite de l'Université Laval et d'employés du Bureau de la retraite, en vue de réviser la Politique d'investissement responsable. Les changements climatiques et les facteurs ESG sont de plus en plus intégrés dans le processus d'investissement des caisses de retraite et les comités de retraite ont convenu d'actualiser leurs objectifs et actions à cet égard. Le groupe de travail poursuivra ses travaux en 2022 et émettra des recommandations aux comités de retraite.

REVUE DE LA GOUVERNANCE

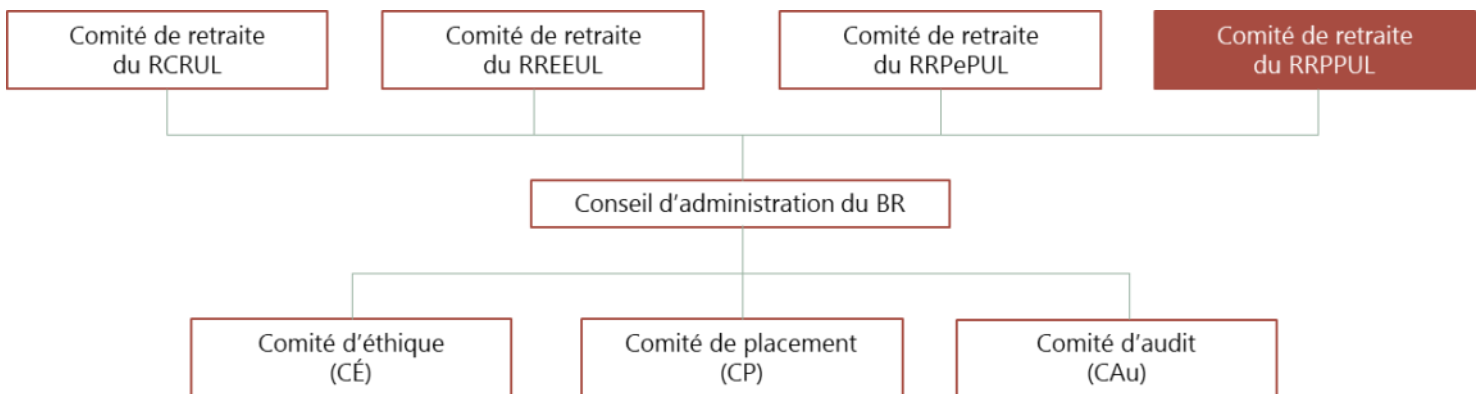
FAITS SAILLANTS 2021

1. Structure de gouvernance
2. Comité de retraite et ressources externes
3. Application de la Politique de financement

1. STRUCTURE DE GOUVERNANCE

L'année 2021 marquait la première année complète sous la nouvelle structure de gouvernance. Rappelons qu'en date du 1^{er} avril 2020, le Bureau de la retraite, responsable de l'administration des quatre régimes de retraite de l'Université, a été fusionné avec le bureau du Fonds commun de placement, responsable de la gestion des placements. Cette équipe profite dorénavant d'une synergie qui permet de mieux intégrer les opérations de placement et d'administration des régimes.

Les activités du Bureau de la retraite sont supervisées par un Conseil d'administration (CA) formé de huit membres, dont un nommé par chaque régime, un nommé par l'Université et trois membres externes. Un changement a été apporté en 2021; la personne nommée à la présidence du Comité de placement a été ajoutée à la composition du CA afin d'ajouter un lien plus formel entre les deux comités.



REVUE DE LA GOUVERNANCE /suite

1. STRUCTURE DE GOUVERNANCE /suite

En vertu des délégations, le Comité de placement, le Comité d'audit et le Comité d'éthique relèvent du Conseil d'administration.

	Mandat	Composition																
Conseil d'administration	Le CA est responsable du suivi des opérations du Bureau de la retraite ainsi que de la fiducie globale qui regroupe les actifs des quatre régimes de retraite de l'Université Laval.	<table> <tr><td>M. Nicolas Bouchard Martel</td><td>UL</td></tr> <tr><td>M. Daniel Coulombe</td><td>RRPPUL</td></tr> <tr><td>M. François Girouard</td><td>Membre externe</td></tr> <tr><td>Mme Anne Gosselin</td><td>Membre externe</td></tr> <tr><td>M. André Grondines</td><td>Membre externe</td></tr> <tr><td>M. Boris Mayer-St-Onge</td><td>RRPePUL</td></tr> <tr><td>M. Yvan Pépin</td><td>RREEUL</td></tr> <tr><td>M. Nicolas Saucier</td><td>RCRUL</td></tr> </table>	M. Nicolas Bouchard Martel	UL	M. Daniel Coulombe	RRPPUL	M. François Girouard	Membre externe	Mme Anne Gosselin	Membre externe	M. André Grondines	Membre externe	M. Boris Mayer-St-Onge	RRPePUL	M. Yvan Pépin	RREEUL	M. Nicolas Saucier	RCRUL
M. Nicolas Bouchard Martel	UL																	
M. Daniel Coulombe	RRPPUL																	
M. François Girouard	Membre externe																	
Mme Anne Gosselin	Membre externe																	
M. André Grondines	Membre externe																	
M. Boris Mayer-St-Onge	RRPePUL																	
M. Yvan Pépin	RREEUL																	
M. Nicolas Saucier	RCRUL																	
Comité de placement	La gestion de la Politique de placement du RRPPUL a été déléguée au Bureau de la retraite, sous la supervision du Comité de placement.	<table> <tr><td>M. François Girouard</td><td rowspan="4">} Membres externes</td></tr> <tr><td>M. Gilles Horrobin</td></tr> <tr><td>M. Michel Lemieux</td></tr> <tr><td>M. Bruno Roy</td></tr> </table>	M. François Girouard	} Membres externes	M. Gilles Horrobin	M. Michel Lemieux	M. Bruno Roy											
M. François Girouard	} Membres externes																	
M. Gilles Horrobin																		
M. Michel Lemieux																		
M. Bruno Roy																		
Comité d'audit	Le principal mandat du Comité d'audit est de recommander aux régimes l'adoption des rapports financiers préparés par l'auditeur externe et d'effectuer un suivi, s'il y a lieu, concernant des améliorations qui devraient être apportées aux contrôles internes.	<table> <tr><td>M. Jean DeBonville</td><td>RCRUL</td></tr> <tr><td>M. Gilles Dion</td><td>RREEUL</td></tr> <tr><td>M. André Grondines</td><td>Membre externe</td></tr> <tr><td>M. Jacques Lachance</td><td>RRPePUL</td></tr> <tr><td>M. Michel Turcotte</td><td>RRPPUL</td></tr> </table>	M. Jean DeBonville	RCRUL	M. Gilles Dion	RREEUL	M. André Grondines	Membre externe	M. Jacques Lachance	RRPePUL	M. Michel Turcotte	RRPPUL						
M. Jean DeBonville	RCRUL																	
M. Gilles Dion	RREEUL																	
M. André Grondines	Membre externe																	
M. Jacques Lachance	RRPePUL																	
M. Michel Turcotte	RRPPUL																	
Comité d'éthique	Le mandat du Comité d'éthique est de doter l'administration et le personnel de balises éthiques et de règles de déontologie. Il veille aussi à sensibiliser sur l'importance de maintenir un comportement intègre et responsable.	<table> <tr><td>Mme Marion Brivot</td><td rowspan="4">} Membres externes</td></tr> <tr><td>M. Jean-François Larocque</td></tr> <tr><td>Mme Hélène Lee-Gosselin</td></tr> <tr><td>M. Sylvain Tremblay</td></tr> </table>	Mme Marion Brivot	} Membres externes	M. Jean-François Larocque	Mme Hélène Lee-Gosselin	M. Sylvain Tremblay											
Mme Marion Brivot	} Membres externes																	
M. Jean-François Larocque																		
Mme Hélène Lee-Gosselin																		
M. Sylvain Tremblay																		

Dans cette structure, les membres du Comité de retraite qui représentent le RRPPUL sont :

Conseil d'administration : M. Daniel Coulombe
Comité d'audit : M. Michel Turcotte

Au Comité de placement et au Comité d'éthique, aucun membre des comités de retraite représente les régimes, car ces comités ne sont constitués que de membres externes. Toutefois, les membres du CA peuvent assister aux rencontres du Comité de placement.

REVUE DE LA GOUVERNANCE /suite

2. COMITÉ DE RETRAITE ET RESSOURCES EXTERNES

COMITÉ DE RETRAITE

Conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, le RRPPUL est administré par un Comité de retraite qui agit à titre de fiduciaire. Le Comité de retraite doit mettre en place une Politique de placement pour investir la caisse et il doit administrer les prestations payables par le Régime. Plusieurs de ces responsabilités ont été déléguées au Bureau de la retraite, tel que présenté précédemment.

Selon le Règlement du Régime, le Comité de retraite doit être composé de neuf membres. Au 31 décembre 2021, la composition du Comité est la suivante :


	Désigné par		Désigné par
M. Daniel Coulombe M. Marc J. Richard	le SPUL	M. Louis Adam Mme Claire Bilodeau	les participantes et participants actifs
M. Nicolas Bouchard Martel Mme Caroline Martel M. Michel Turcotte (membre externe)	l'Université Laval	M. Claude Godbout M. Claude Paradis	les retraitées et retraités, bénéficiaires et personnes dont la rente est différée

M. Martin Latulippe agit à titre de secrétaire.

Vous trouverez ci-dessous un tableau qui détaille le nombre de rencontres des différents comités et le taux de participation des membres à ces rencontres.

	Taux de participation ¹	
Comité de retraite	6 réunions	98 %
Conseil d'administration	7 réunions	100 %
Comité d'audit	4 réunions	100 %

¹ Pour les comités qui ne relèvent pas exclusivement du RRPPUL, les taux de participation sont ceux des membres représentant le Régime de retraite.



REVUE DE LA GOUVERNANCE /suite

RESSOURCES EXTERNES

Pour effectuer certaines tâches, le Comité de retraite mandate les fournisseurs de services suivants. Il y a eu un seul changement en 2021, la firme Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été sélectionnée à titre d'auditeur externe (en remplacement de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à la suite d'un processus d'appel d'offres qui doit s'effectuer régulièrement).

Actuariat	M. François D'Amour, Aon Hewitt	Évaluation actuarielle Conseils stratégiques Analyse d'amendements
Service-conseil en placement	LifeWorks	Révision de la Politique de placement
Audit externe	Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	Audit du rapport financier annuel
Service-conseil juridique	Martin Roy, Stein Monast	Avis légaux et représentation
Institution financière	RBC	Transactions courantes (cotisations et prestations)
Portail sécurisé <i>Mon dossier en ligne</i>	SFAP	Intranet Relevés annuels Communications personnalisées
Informatique	DTI de l'Université Laval	Hébergement des données

3. APPLICATION DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT

Depuis 2019, le Comité de retraite doit veiller à l'application de la Politique de financement adoptée par le SPUL et l'Université. Cette Politique a des implications dans la gestion de la Politique de placement et dans la production des évaluations actuarielles du Régime. Des évaluations sont maintenant produites annuellement s'il n'y a pas d'impact au niveau du financement.

Tel que mentionné précédemment, l'application de la Politique de financement permet d'assurer une stabilité des coûts, d'octroyer de l'indexation aux rentes du SV et de constituer des réserves et des marges. Le Comité de retraite a appliqué adéquatement en 2021 les dispositions de la Politique de financement.

RAPPORT SUR LES PLAINTES

Le Comité de retraite n'a reçu aucune plainte formelle de la part de participantes et participants du Régime en 2021. Une politique officielle à cet égard est en place depuis plusieurs années.

REVUE DES SERVICES

FAITS SAILLANTS 2021

1. Télétravail et services offerts
2. Cotisations volontaires
3. Amendements au RRPPUL

Le Comité de retraite a délégué au Bureau de la retraite le volet d'information et de calcul des prestations. C'est donc le Bureau de la retraite qui produit les relevés annuels, émet les différents communiqués sur le Régime et organise des séances de planification financière et de préparation à la retraite.

Le Bureau de la retraite est un centre d'expertise créé par les quatre régimes de retraite de l'Université Laval et dédié entièrement à l'administration de ces régimes.

1. TÉLÉTRAVAIL ET SERVICES OFFERTS

L'obligation d'administrer le RRPPUL en télétravail pour une bonne partie de 2021 a nécessité très peu d'ajustements pour le Bureau de la retraite. Les dossiers étant entièrement numérisés depuis plus de 10 ans, les procédures ont permis une continuité des opérations et il n'y a pas eu de délai dans le traitement des demandes. Seul le format des rendez-vous en présentiel avec le personnel du Bureau a été revu – en fonction des consignes de la santé publique – mais les plateformes de rencontres virtuelles ont facilité le service-conseil dans la présentation de la documentation transmise.

SERVICES OFFERTS PAR LE BUREAU DE LA RETRAITE POUR LES QUATRE RÉGIMES DE RETRAITE	Ventilation des demandes traitées		
	2021 854 demandes	2020 586 demandes	2019 780 demandes
<i>... à l'égard de l'adhésion et du cumul de participation</i> : information sur les droits et les possibilités d'optimiser vos avoirs dans le régime par le biais de rachat, de transfert ou de participation volontaire;	43 %	41 %	51 %
<i>... à l'égard de la retraite</i> : service-conseil avant la prise de retraite afin d'expliquer les options offertes. Par exemple, des estimations de rente à différentes dates avant de déterminer celle-ci;	25 %	27 %	22 %
<i>... à l'égard d'une cessation, d'un décès ou d'une rétroactivité</i> : information générale relative aux autres prestations payables et aux demandes d'information.	32 %	32 %	27 %

Le nombre de demandes a considérablement augmenté en 2021, pour retourner à un niveau similaire à celui pré-COVID. Une bonne partie de la hausse s'explique par le traitement des demandes de transfert entre régimes de retraite.

AUTRES ACTIVITÉS POUR LE RRPPUL	2021	2020	2019
Ateliers de préparation à la retraite (en 2020, formule sommaire en Webinaire)	2	1	2
Bulletins Info RRPPUL	3	1	3

REVUE DES SERVICES /suite

1. TÉLÉTRAVAIL ET SERVICES OFFERTS /suite

Depuis décembre 2021, les bulletins Info RRPPUL sont rédigés sur une base trimestrielle, en y incorporant divers éléments d'information susceptibles d'intéresser les participantes et participants du RRPPUL. Anciennement, ces bulletins étaient émis uniquement lorsque de l'information importante devait être publiée. Il est possible de consulter les bulletins sur le site Web du Régime.

2. COTISATIONS VOLONTAIRES

Encore en 2021, l'investissement en cotisations volontaires dans le RRPPUL est en demande. Plus de 359 000 \$ ont ainsi été transférés. Ces cotisations volontaires sont investies selon la directive de placement choisie par chaque personne qui fait une demande de versement de cotisations volontaires.

L'un des avantages de verser volontairement des cotisations supplémentaires réside dans le niveau des frais de ce placement qui est nettement inférieur à ceux des institutions financières pour un produit équivalent.

3. AMENDEMENTS AU RRPPUL

Deux amendements ont été apportés aux dispositions du RRPPUL en 2021. Un premier qui vise les ententes de transfert et les rachats, soit l'amendement n° 38*. Généralement, cet amendement entraîne une réduction des coûts exigibles lors des transactions de transfert ou de rachat, les rendant potentiellement plus attrayantes. Cet amendement a permis également une harmonisation des hypothèses et méthodes de calcul utilisées entre les différents régimes de retraite de l'Université.

Un second amendement, l'amendement n° 39*, a permis d'optimiser les cotisations versées par les participantes et participants de 65 ans et plus, améliorant ainsi les prestations payables en cas de retraite ajournée.

Vous pouvez trouver plus de détails concernant ces amendements en consultant le bulletin [Info RRPPUL de juillet 2021](#).

Annexes

A.1 Données financières

A.2 Statistiques démographiques

A.3 Ventilation des placements

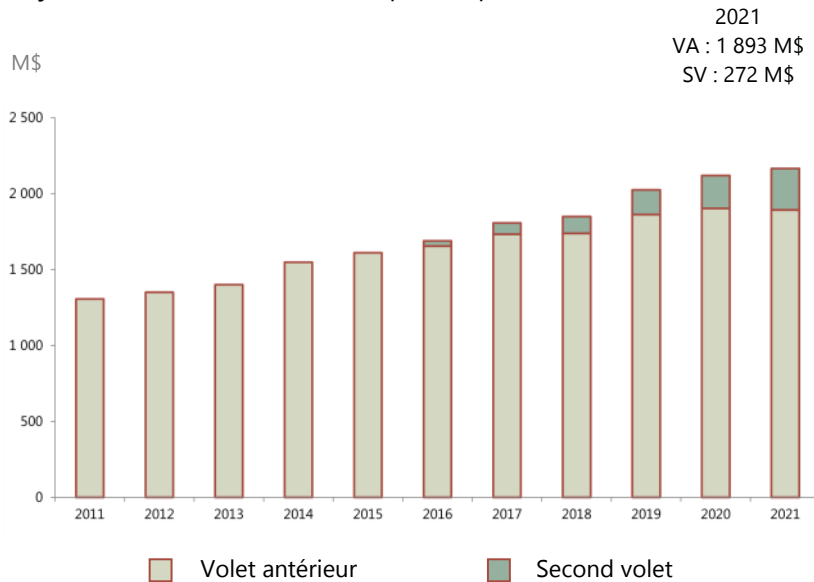
A.4 Performance des placements

A.5 L'équipe du Bureau de la retraite

A.1 DONNÉES FINANCIÈRES

Globalement, l'actif du RRPPUL a progressé d'environ 2 % en 2021, mais le Second volet, à lui seul, a augmenté de 25 %, propulsé par une performance supérieure et le fait qu'il reçoit la majorité des cotisations.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de l'actif du RRPPUL depuis le 31 décembre 2011, donc au cours des dix dernières années. Depuis 2016, le Régime est scindé en deux volets et on constate l'accroissement plus rapide du Second volet, car il reçoit la majorité des cotisations et verse peu de prestations.



Au cours de la période de 10 ans, l'actif du RRPPUL est passé de 1 306 M\$ à 2 165 M\$, et ce, malgré le fait qu'une bonne partie des revenus de placement sert à payer les prestations, celles-ci étant supérieures aux cotisations reçues sur une base annuelle. Il faut dire qu'au cours de la dernière décennie, les marchés ont affiché des performances supérieures aux attentes.

L'actif d'un régime de retraite évolue annuellement en fonction des éléments suivants : les cotisations, les prestations, les frais et les rendements sur les placements. Les prochaines sections donnent plus de détails sur ces quatre éléments.

COTISATIONS

Globalement, la Politique de financement prévoit un financement du RRPPUL de 19,2 % de la masse salariale. Les participantes et participants assument entièrement les cotisations de stabilisation à même la cotisation globale de 9,6 % du salaire. Des cotisations pour des reliquats de solvabilité sont également versées par l'Université. Une portion des cotisations régulières est versée dans le Volet antérieur pour couvrir les frais administratifs.

Voici tous les types de cotisations qui sont versées à la caisse de retraite, incluant celles qui sont sur une base volontaire.

Cotisations régulières	Cotisations versées par les participantes et participants et l'Université qui financent l'accumulation du service crédité de l'année en cours. En 2021, les cotisations régulières sont de 3,8 % du salaire pour les participantes et participants et de 9,6% pour l'Université.
Cotisations de stabilisation	Ces cotisations sont versées seulement par les participantes et participants et elles sont déposées directement dans le Fonds de stabilisation. Ce fonds servira à rembourser, s'il y a lieu, un déficit dans le Second volet et il servira aussi à octroyer de l'indexation ponctuelle pour les rentes provenant de ce volet. Les cotisations de stabilisation représentent 5,8 % (globalement, la cotisation salariale est de 9,6 %, soit 3,8 % + 5,8 %).
Cotisations volontaires	Il s'agit principalement de sommes provenant de REER. L'avantage est de profiter des frais de gestion du Régime et de la diversification de la Politique de placement.
Cotisations de rachat	Toute période de service non crédité peut faire l'objet d'un rachat. Il peut s'agir d'une période de congé sans traitement ou d'une période non reconnue lors d'un transfert d'un employeur précédent.
Transferts d'autres régimes de retraite	Une période de service reconnue dans un ancien régime de retraite peut être transférée au RRPPUL en vue d'y faire créditer une rente de valeur équivalente à la somme transférée.

A.1 DONNÉES FINANCIÈRES /suite

COTISATIONS suite

Cotisations versées en 2021 (en milliers de dollars)

	Par les participantes et participants		Par l'Employeur		Total 2021	Total 2020
	Volet antérieur	Second volet	Volet antérieur	Second volet		
Régulières et participation volontaire	310	9 969	310	18 951	29 540	28 357
De stabilisation	s.o.	9 045	s.o.	s.o.	9 045	8 541
Rachats de participation	65	31	s.o.	s.o.	96	76
Volontaires	s.o.	359	s.o.	s.o.	359	111
Transferts provenant d'autres régimes	140	174	s.o.	s.o.	314	1 227
D'équilibre / Reliquats	s.o.	s.o.	315	50	365	711
	20,1 M\$		19,6 M\$		39,7 M\$	39,0 M\$

PRESTATIONS

Les prestations versées par le RRPPUL sont constituées essentiellement des rentes de retraite, mais également des prestations forfaitaires payables lors d'une cessation de participation, d'un décès ou d'un partage de droits.

Prestations versées en 2021 (en milliers de dollars)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2021	Total 2020
Rentes de retraite	92 813	1 384	94 197	91 907
Remboursements	180	21	201	180
Transferts vers d'autres régimes	98	103	201	430
Autres transferts	3 191	732	3 923	4 408
	96,3 M\$	2,2 M\$	98,5 M\$	96,9 M\$

A.1 DONNÉES FINANCIÈRES /suite

FRAIS

Les frais de gestion du RRPPUL sont composés des frais liés à la gestion des placements et à l'administration du Régime (administration et service-conseil).

Frais de gestion en 2021 (en milliers de \$)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2021	Total 2020
Frais liés aux placements	5 114	870	5 984	5 751
Frais liés à l'administration	406	(45)	361	214
	5,5 M\$	0,8 M\$	6,3 M\$	6,0 M\$

Avec une politique de placement différente, chaque volet assume ses frais liés aux placements. En pourcentage de l'actif, ceux applicables au Second volet sont plus élevés, car la pondération en actions et en placements alternatifs est plus élevée.

REVENUS DE PLACEMENT

Avec les bons résultats, les revenus de placement ont permis un accroissement significatif de l'actif en 2021. Les revenus de placement comprennent les revenus d'intérêts et de dividendes, de même que les gains en capitaux, réalisés ou non, générés par l'augmentation de la valeur des placements.

Revenus de placement en 2021 (en milliers de \$)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2021	Total 2020
Revenus de placement	90 680	19 434	110 114	158 050

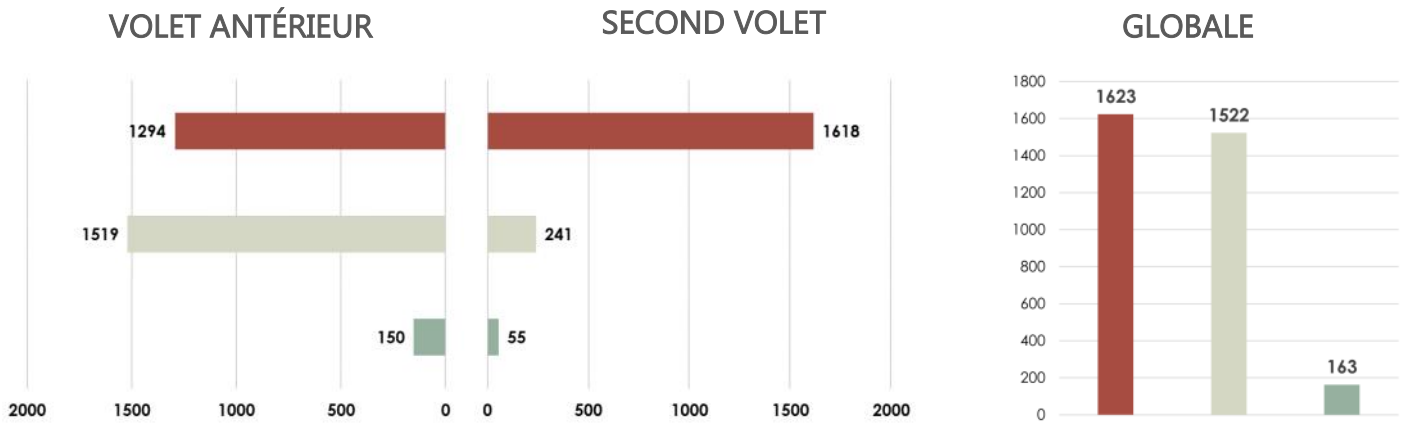
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET PAR VOLET EN 2021 (en millions de \$)

	Volet antérieur	Second volet	Total 2021	Total 2020
Actif au 31 décembre 2020	1 903,0 M\$	217,1 M\$	2 120,0 M\$	2 025,8 M\$
+ Cotisations	1,1	38,6	39,7	39,0
+ Revenus de placement	90,7	19,4	110,1	158,1
- Prestations	-96,3	-2,2	-98,5	-96,9
- Frais	-5,5	-0,8	-6,3	-6,0
Actif au 31 décembre 2021	1 893,0 M\$	272,0 M\$	2 165,0 M\$	2 120,0 M\$

A.2 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

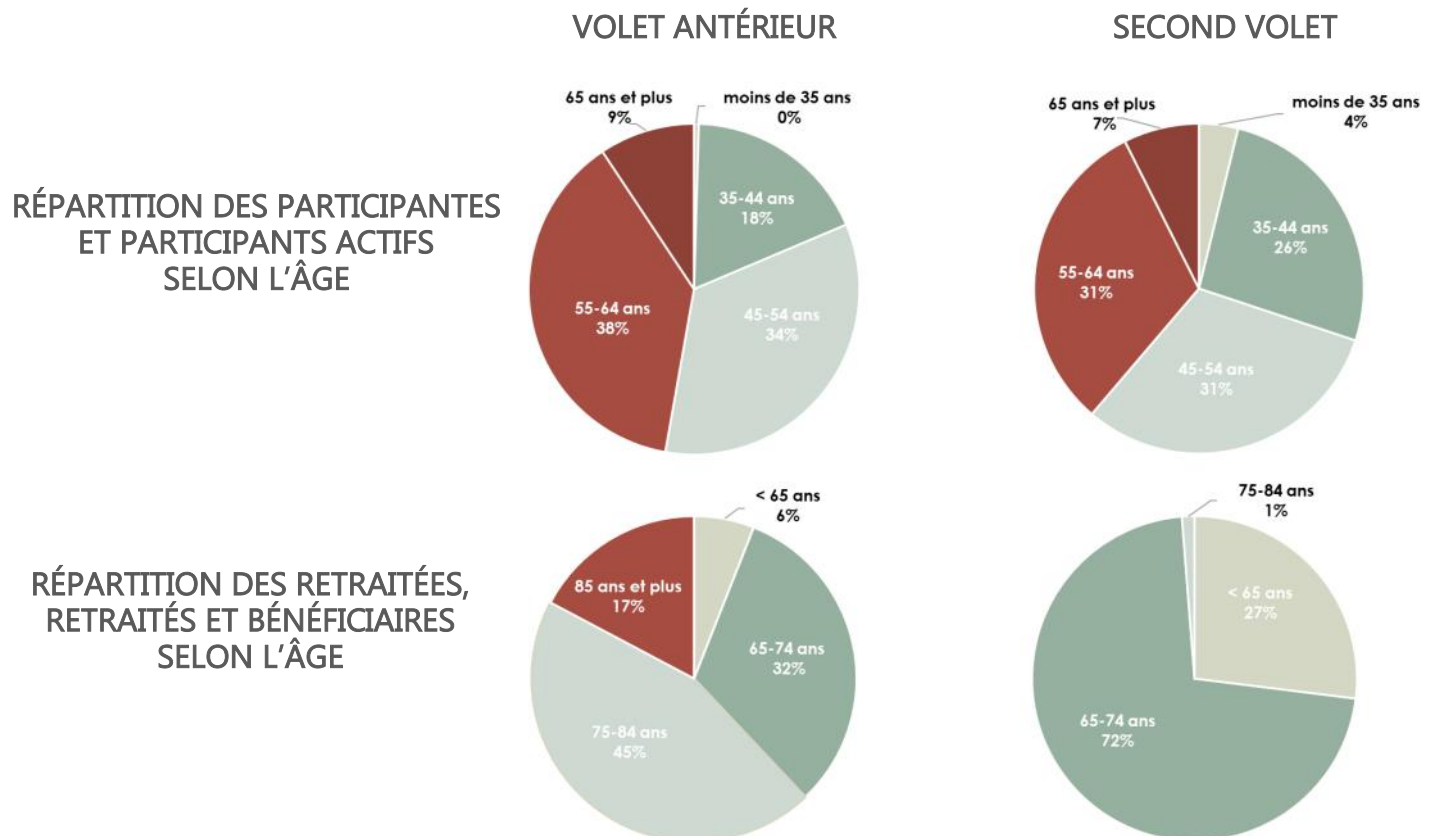
Tout comme la revue de la situation financière, les statistiques démographiques du RRPPUL sont présentées par volet. Le degré de maturité du Volet antérieur est beaucoup plus important que celui du Second volet car, depuis 2016, les nouvelles adhésions ne sont comptabilisées que dans le Second volet.

RÉPARTITION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS PAR VOLET SELON LE STATUT



Dans le graphique ci-dessus, une participante ou un participant peut être comptabilisé dans les deux volets s'il a des droits dans chacun de ceux-ci. Par contre, le graphique de droite illustre la composition démographique globale du RRPPUL. Au 31 décembre 2021, le RRPPUL a un ratio de près de une personne active pour une personne non active (retraitées, retraités, bénéficiaires et rentes différées), alors que ce ratio est de 0,8 pour le Volet antérieur et de 5,5 pour le Second volet.

- Participantés et participants actifs, invalides et retraites ajournées
- Retraités, retraités et bénéficiaires
- Rentés différés



A.2 STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES /suite

INFORMATION SUR CHAQUE CATÉGORIE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

	Volet antérieur	Second volet	Faits saillants
1. Participantes et participants actifs et invalides			
Nombre	1 173	1 498	Les statistiques sont très différentes entre les deux volets, car le Volet antérieur est fermé (aucune adhésion depuis 2016).
Salaire moyen	138 748 \$	131 269 \$	
Âge moyen	52,3 ans	50,0 ans	
Service crédité moyen	16,5 années	13,4 années	
Service crédité moyen du volet	10,8 années	5,0 années	
2. Retraites ajournées			
Nombre	121	120	On constate que plusieurs personnes demeurent en poste après 65 ans.
Salaire moyen	151 602 \$	150 583 \$	
Âge moyen	67,4 ans	67,3 ans	
Service crédité moyen	28,1 années	27,3 années	
Service crédité moyen du volet	22,9 années	5,3 années	
3. Retraitées et retraités			
Nombre	1 260	237	L'âge moyen à la retraite est de 65,8 ans pour les retraitées et retraités de 2021.
Âge moyen	76,7 ans	67,5 ans	
Rente annuelle moyenne	68 559 \$	69 564 \$	
Rente annuelle moyenne du volet	67 168 \$	7 476 \$	
4. Bénéficiaires, conjointes et conjoints			
Nombre	259	4	Peu nombreux et très peu de service dans le Second volet.
Âge moyen (conjointes seulement)	81,0 ans	66,3	
Rente annuelle moyenne	40 945 \$	36 470 \$	
Rente annuelle moyenne du volet	40 904 \$	2 642 \$	
5. Rentes différées			
Nombre	150	55	
Âge moyen	53,3 ans	46,3 ans	
Ratio participantes et participants actifs (1 et 2) / non actifs (3 à 5)			
<i>Ce ratio est un indicateur du niveau de maturité des volets du RRPPUL</i>	0,78	5,47	On pourrait qualifier le Volet antérieur de régime très mature et le Second volet de jeune régime.

Définitions : Retraite ajournée : personne de 65 ans et plus qui cotise au régime de retraite.

Rente différée : personne ayant cessé de cotiser au RRPPUL, mais qui a laissé ses droits dans le régime.

MOUVEMENT DANS LE RÉGIME DE RETRAITE

	En 2021		Moyenne 5 ans (2017-2021)	
	Nombre	Âge moyen	Nombre	Âge moyen
Adhésions	67	40,1	64	39,1
Retraites	61	65,8	53	65,6
Décès	52	85,6	46	83,1
Remboursements / Transferts	6	46,1	7	46,1

A.3 VENTILATION DES PLACEMENTS

Le tableau suivant indique les fonds et les gestionnaires dans lesquels les deux volets du RRPPUL sont investis.

	VOLET ANTÉRIEUR		SECOND VOLET		GESTIONNAIRE
	en millions \$	en % de l'actif	en millions \$	en % de l'actif	
TITRES D'EMPRUNT		43,9 %		21,9 %	
Obligations provinciales à long terme	578,7	30,7 %	40,8	15,1 %	Gestion d'actifs Manuvie
Obligations Univers	178,5	9,5 %	-	0,0 %	Gestion d'actifs Manuvie
Obligations à court terme (CDPQ)	8,5	0,5 %	0,9	0,3 %	Caisse de dépôt et placement (CDPQ)
Obligations Core Plus	33,8	1,8 %	9,4	3,5 %	CIBC
Marché monétaire canadien	27,5	1,4 %	8,2	3,0 %	Gestion d'actifs Manuvie
	827,4		59,3		
TITRES DE PARTICIPATION		20,6 %		35,9 %	
Actions canadiennes à grande capitalisation	34,5	1,8 %	9,1	3,3 %	Jarislowsky Fraser
Fonds d'actions mondiales	257,0	13,6 %	63,4	23,5 %	¹
Actions mondiales à petite capitalisation	30,8	1,6 %	7,6	2,8 %	Wasatch
Actions de pays émergents	68,0	3,6 %	16,9	6,3 %	RBC Global Asset Management
	390,4		97,0		
PLACEMENTS ALTERNATIFS		35,3 %		42,2 %	
Fonds d'immobilier	324,9	17,2 %	45,1	16,7 %	²
Fonds d'infrastructures	150,2	8,0 %	18,7	6,9 %	³
Fonds de placements privés	100,2	5,3 %	28,0	10,4 %	⁴
Dette de pays émergents	90,9	4,8 %	22,1	8,2 %	Caisse de dépôt et placement (CDPQ)
	666,2		113,9		
	1 884,0		270,1		

Notes

1. Certains types de placement sont regroupés (voir les renvois 1 à 4) dans des fonds afin que tous les régimes de retraite ou volets aient les mêmes répartitions entre les gestionnaires.
2. Le montant total de l'actif de chaque volet indiqué ci-dessus est légèrement différent des montants indiqués précédemment dans le rapport parce qu'il s'agit ici de la valeur de placements, alors qu'ailleurs c'est l'actif total de chaque volet qui est présenté.

¹ Fonds d'actions mondiales : RBC, Pavilion, Walter Scott, Macquarie, Baillie Gifford.

² Fonds d'immobilier : CDPQ, Redbourne, TD Greystone, MS Prime, CBRE, KingSett, Ipso Facto, BGO, Carlyle et Presima.

³ Fonds d'infrastructures : GIP, Antin, Brookfield, IFM et EQT.

⁴ Fonds de placements privés : engagements auprès de 15 fonds de 11 gestionnaires (portefeuille en construction).

A.4 PERFORMANCE DES PLACEMENTS

Le tableau suivant indique la performance brute des fonds du RRPPUL.

	RENDEMENT 2021	VALEUR AJOUTÉE ¹
TITRES D'EMPRUNT		
Obligations provinciales à long terme VA ²	-4,0 %	s/o
Obligations provinciales à long terme SV ²	-7,0 %	s/o
Obligations CDPQ ²	-6,8 %	s/o
Obligations Core Plus	-1,0 %	1,6 %
Obligations de pays émergents	-1,0 %	3,5 %
Obligations corporatives	0,0 %	1,3 %
Dettes privées	0,1 %	1,5 %
Marché monétaire	-0,9 %	s/o
TITRES DE PARTICIPATION		
Actions canadiennes	24,9 %	-0,2 %
Fonds d'actions mondiales	13,2 %	-7,6 %
Actions mondiales à petite capitalisation	13,4 %	-9,9 %
Actions de pays émergents	-4,9 %	-1,5 %
PLACEMENTS ALTERNATIFS		
Fonds d'immobilier	10,9 %	-4,5 %
Fonds d'infrastructures	9,2 %	-1,6 %
Fonds de placements privés	44,5 %	23,8 %
Dettes de pays émergents	-0,1 %	3,4 %

¹ Écart de performance par rapport à l'indice de référence du portefeuille. Pour les portefeuilles où il n'y a pas de valeur ajoutée, cela signifie que la gestion n'est pas comparée à un indice de référence.

² Essentiellement, ce sont des portefeuilles d'obligations où la gestion est basée sur les caractéristiques du passif actuariel.

A.4 PERFORMANCE DES PLACEMENTS /suite

Le tableau suivant indique la performance brute des volets du RRPPUL. Le Second volet a été instauré au 1^{er} janvier 2016. Depuis 2019, la répartition stratégique des placements de chaque volet tient compte de leur maturité très différente.

	Volet antérieur			Second volet		
2021	5,0 %	3 ans	8,9 %	7,9 %	3 ans	11,1 %
2020	7,7 %	5 ans	7,9 %	11,4 %	5 ans	9,2 %
2019	14,1 %	10 ans	8,2 %	14,0 %		
2018	2,5 %			2,5 %		
2017	10,5 %			10,5 %		
2016	8,2 %			8,2 %		
2015	6,6 %					
2014	14,0 %					
2013	6,8 %					
2012	7,2 %					
2011	10,0 %					
2010	12,2 %					
2009	12,4 %					
2008	-13,2 %					
2007	2,0 %					
	Rendement espéré 2022 + (avant la marge de sécurité)		5,5 %	Rendement espéré 2022 + (avant la marge de sécurité)		6,7 %
	Rendement espéré 2022 + (net de la marge de sécurité)		4,3 %	Rendement espéré 2022 + (net de la marge de sécurité)		5,7 %

Les données en rouge représentent les années ou les périodes où l'objectif de rendement a été atteint ou surpassé.



A.5 L'ÉQUIPE DU BUREAU DE LA RETRAITE



DIRECTEUR
Martin Latulippe

COMPTABILITÉ



Analyste, Opérations comptables
Fabian Florez



Contrôleur
Joël Joncas



Technicien comptable (temporaire)
Félix-Antoine Larochelle



Coordonnateur, Opérations comptables
Manex Ruban



Coordonnatrice sénior, Opérations comptables
Audrey Thibodeau

FINANCE



Gestionnaire, Placements
Sébastien Chabot



Analyste financier
Louis-Thomas Hudon



Analyste financier
Hugo-Alexandre Paradis

SOUTIEN ADMINISTRATIF



Adjointe aux opérations
Diane Bernier



Adjointe aux opérations
Solange Chabot



Adjointe aux opérations
France Simard

SERVICE AUX PARTICIPANTS



Conseillère
Sylvie Bourdages



Conseiller
Jean-François Laverdière



Conseiller
Yves Parent



Technicienne en administration
Chantale Couture



Technicienne en administration
Karine Fournier



Technicien en administration
Pierre-Alain Gélinas



Technicienne en administration
Cindy Lafontaine

Réceptionniste
Caroline Doyon

Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval

Pavillon Maurice-Pollack
2305, rue de l'Université, bureau 3121
Québec (Québec) G1V 0A6
418 656-3802
bretraite@bretraite.ulaval.ca
bretraite.ulaval.ca/rppul

Conception et rédaction



**BUREAU
DE LA RETRAITE**
de l'Université Laval